Bureau / Professeurs

Lundi 15 janvier 2024

OBJET de la REUNION :

Mewen a obtenu son DIF à la session de novembre 2023. Nous avons donc un nouvel instructeur au sein du FLL et comme pour les autres, il faut lui trouver un ou plusieurs créneaux pour qu'il puisse mettre son DIF en pratique.

Les 2 axes de travail sont les suivants :

1 – comment organiser une ligne directrice des cours entre tous les professeurs ;

2 – quelle communication pour présenter Mewen, compte tenu de son profil et des nouveautés qu'il pourra intégrer dans ses cours (karaté, taekwondo, aïkido).

PRESENTS / ABSENTS

Présents bureau	Absents bureau
PY LE TROCQUER, H JUDIC, H ROYE	B LINDENBERG (excusé), N RENAULT (excusée)
Présents Professeurs	Absents Professeurs
M RENDA, PH POENCIER, M LE THUAUT, N LE THUAUT, D PAPOIN, F THEBAULT, M AVRY	B LE GONIDEC (excusé)

En préambule, hors cadre de la réunion, 3 informations sont données :

1. Les effectifs de la section : 78 adhérents dont 76 licenciés. La différence de deux s'explique par une licence au club de Quimper et un essai chez les enfants qui n'a pas été entériné.
2. Infos sur une nouvelle organisation par le FLL d'une formation PSC1. Chaque professeur informera ses élèves au cours qu'il encadre. Une information sera portée sur le site de la section karaté.
3. Le nouveau bureau du FLL propose des rencontres avec les sections. Pierre Yves va contacter le bureau de la section Judo pour une rencontre commune. La section Aïkido est déjà représentée au bureau du FLL par son président.

Absence de Michel et Nathalie au cours enfants entre le 2 et le 18 mai. Compte tenu des calendriers, il faudra une suppléance de professeurs pour les cours du 11 et 18 mai.

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

Point n° 1 « comment organiser une ligne directrice des cours entre tous les professeurs «

Michel RENDA exprime son point de vue et propose que l'on parte d'un kata qui deviendrait le thème central des cours dispensés sur un mois donné.

Bureau / Professeurs

Lundi 15 janvier 2024

Après discussion autour de ce thème le projet est adopté et sera expérimenté au mois de février. Le kata retenu est le HEIAN NIDAN.

Précisions :

Partant d'une logique de 2 cours par semaine pour un pratiquant, cela donne environ 10 heures de cours par mois, chaque cours étant d'1h15 de karaté sur 1h30 de séance.

L'objectif est que chaque pratiquant qui a participé à ces 10 heures ait eu à minima 1h15 consacrée à la pratique stricte du kata. Le reste des heures de cours étant constituée de tous procédés pédagogiques visant à atteindre l'objectif de la connaissance la plus exhaustive possible du kata. Chaque professeur aura ainsi à organiser ses temps d'interventions dans ce cadre sans négliger les contraintes auxquelles il est soumis en fonction du public présent (préparation de grades CN ou autre).
Tous les procédés pédagogiques sont à utiliser (délégation à un gradé pour des apprentissages, travail en atelier etc.)

Un bilan sera fait fin février pour ajuster, modifier cette orientation.

Point n°2 : – quelle communication pour présenter Mewen, compte tenu de son profil et des nouveautés qu'il pourra intégrer dans ses cours (karaté, taekwondo, aïkido).

Mewen proposera à Pierre Yves son CV « karaté » de manière à organiser la communication avec la presse.

Le point important est que toute communication puisse inciter des personnes à nous rejoindre.
Nous devons mettre en avant la diversité et l'ouverture du club aux différentes pratiques « martiales » sans dénaturer notre socle Shotokan. Les livres Kanazawa offerts aux professeurs vont dans ce sens et quelques élèves ont également acheté le livre des katas.
Pour le grand public, il faut un discours intéressant sans tomber dans les poncifs de la self défense ou autre pratique pour se défendre. Il en est de même pour le karaté dit « santé ».

La communication en direction de la presse devra se faire pour la fin janvier afin que les nouveaux adhérents potentiels puissent mettre en pratique leurs résolutions de fin d'année !!!!